



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 3 du 08 juin 2000 - 2 pages

Grandes Cultures

Désherbage

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2000 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

REGION BRETAGNE

Prochain numéro le 16 Juin 2000

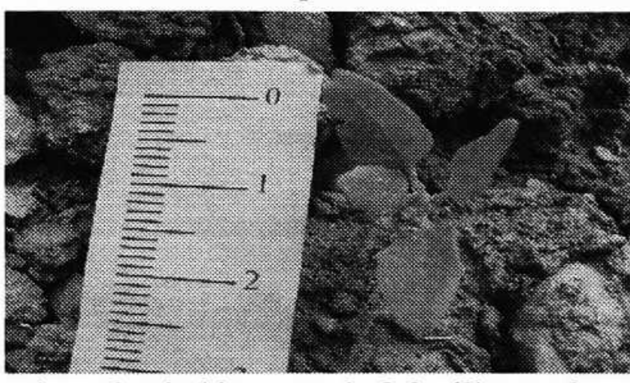
Observations sur le maïs

Semis de la première semaine de mai

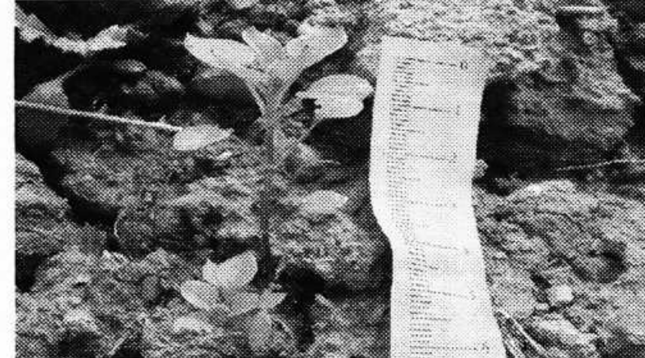
Les maïs semés la première semaine de mai sont actuellement, dans le bassin rennais, au stade 6 feuilles.
Les désherbages ont déjà eu lieu.

Semis de la seconde semaine de mai

Dans les parcelles semées à cette époque, les maïs sont au stade 4 feuilles vraies, la cinquième pointante.
Les principales mauvaises herbes observées sont les suivantes :
- L'Arroche : stade 2 feuilles vraies.
- la Mercuriale, la Matricaire et le Séneçon : stade 4 feuilles vraies.
- La Stellaire intermédiaire (mouron des oiseaux ou mouron blanc): stade 4 à 6 feuilles.
- Les graminées (type Panic, Sétaire et Digitaire) : stade 5 feuilles.
- Le Liseron : stade plantule.



Arroche étalée au stade 2 feuilles vraies


Stellaire au stade 6 feuilles vraies

Matricaire au stade 4 feuilles vraies



Intervenir avant le stade 2-4 feuilles de la plupart des adventices.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

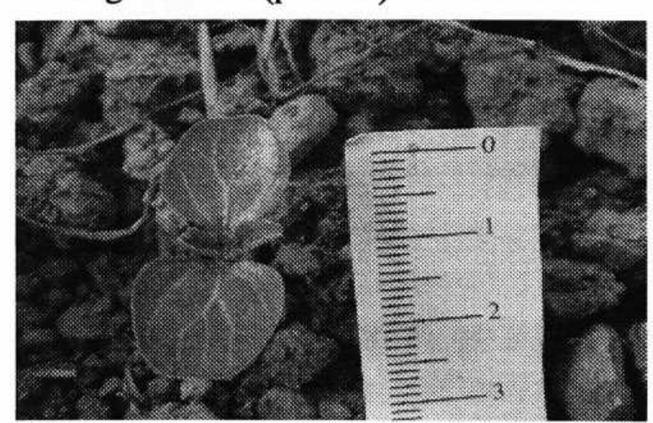
Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

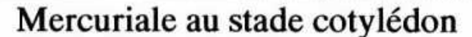
P46

Semis de la troisième semaine de mai

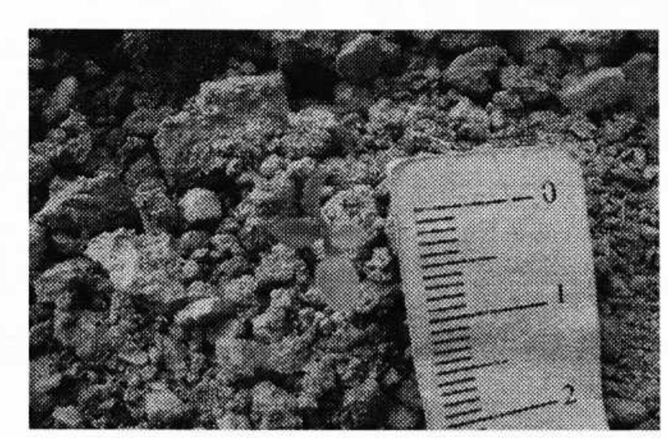
Dans le bassin rennais, les maïs semés à cette époque sont au stade 2 à 3 feuilles.
Les adventices présentes sont aux stades suivants :

- L'Arroche, la Mercuriale et la Stellaire : stade cotylédonaire.
- Les graminées (pâturin) : 1 à 2 feuilles.

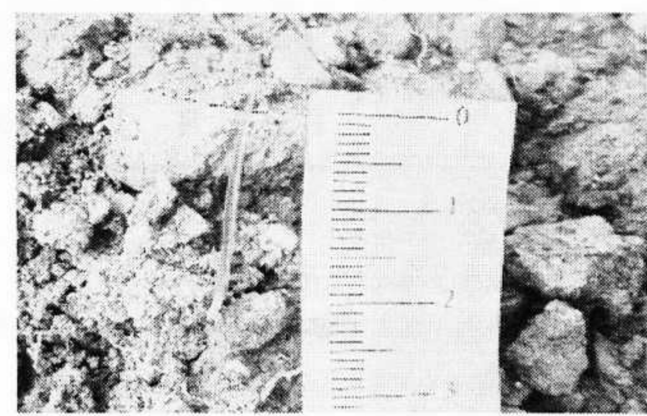




Mercuriale au stade cotylédon



Stellaire au stade 2 feuilles



Pâturin annuel au stade 2 feuilles

Préconisation

Pour les semis de la première semaine de mai, lorsque la première application de postlevée n'a pas été suffisante, les rattrapages sont possibles d'urgence, les adventices arrivant au stade limite de sensibilité. On préférera des produits du groupe 1 selon la classification « Bretagne Eau Pure » dont le nicosulfuron pour les graminées. Aux stades avancés du maïs, la phytotoxicité éventuelle du rimsulfuron devra être vérifiée variété par variété (Consulter la fiche technique dans le classement des molécules). Dans le cas de présence de dicotylédones, on préférera des produits à base de sulcotrione (groupe 1), de bromoxynil (groupe 1), de pyridate (groupe 1), ou de Bentazone (groupe 2).

Pour les semis de la seconde semaine de mai, les interventions sont encore possibles en début de la semaine du 12 au 17 juin.

Pour les semis de la troisième semaine de mai, les premières interventions de postlevée sont à envisager en milieu de la semaine du 12 au 17 juin.

Sur les semis de la deuxième et troisième semaine de mai, le choix des produits se fera en se référant au bulletin n°2 et à la classification « Bretagne Eau Pure » des produits.

<u>RAPPEL ATRAZINE</u>

L'usage de l'atrazine est interdit sur la totalité des parcelles en bord de cours d'eau, sauf présence d'une bande enherbée de 15 mètres au moins (voir réglementation - arrêtés préfectoraux).